

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• n° 23 / septembre 2015 / Campagne 2015/16 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

Pour toutes les céréales enquêtées, en achat ferme, cette nouvelle campagne s'ouvre sur des prix à la production supérieurs à ceux pratiqués en début de campagne précédente. Les gains les plus faibles concernent le blé tendre (+4 %), alors que pour les orges fourragères, le maïs, le blé dur et l'avoine, le bonus dépasse 10 %. Ces prix demeurent toutefois globalement inférieurs à ceux offerts en août lors des campagnes 2010/11 à 2013/14 à l'exception du blé dur, pour lequel le prix actuel constitue un record depuis le début de cette enquête (2005/06).

En €/t	Août 2015		Août 2014	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	134	157	118	152
Blé dur	197	310	224	275
Orge mouture	123	140	109	126
OBH*	126	146	116	137
OBP**	140	180	119	167

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

* OBH : orges brassicoles d'hiver

** OBP : orges brassicoles de printemps

Les prix d'acompte n'étaient pas encore connus au moment du sondage pour l'intégralité des collecteurs enquêtés. Pour certains, il s'agit encore d'avances de trésorerie.

Compte tenu de cette incomplétude, les prix d'acompte calculés pour le mois d'août, sont également supérieurs à ceux proposés en début de campagne précédente pour toutes les céréales à l'exception du blé dur et du maïs. Pour

ces deux céréales, les prix d'acompte sont en effet inférieurs de 12 % à ceux d'août 2014.

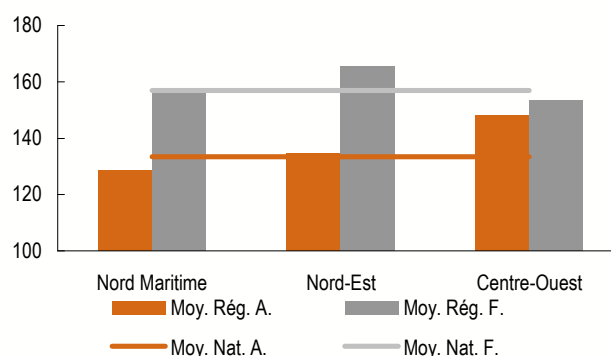
En ce début de campagne, la répartition entre les achats d'acompte et les achats fermes est relativement équilibrée et comparable à celle observée il y a un an.

En moyenne, sur l'ensemble des céréales enquêtées, l'acompte représente 55 % des transactions. Comme habituellement, le blé dur et le triticale sont les espèces pour lesquelles le recours à l'acompte est le plus fréquent, concernant plus de ¾ des transactions.

Blé tendre

Le prix ferme du mois d'août corrige en partie le rebond haussier observé en juillet. Une tonne de blé tendre s'échange en effet contre 157 euros, alors qu'en juillet 165 euros étaient proposés. Le prix actuel bénéficie ainsi d'un léger bonus par rapport au prix pratiqué il y a un an, mais enregistre une décote par rapport aux prix de début des campagnes 2010/11 à 2013/14. Cette décote s'échelonne dans un intervalle de -5 % (2013/14) à -33 % (2012/13), soit 77 euros de moins.

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

La répartition des achats de blé tendre en août est identique à celle relevée en moyenne sur l'ensemble des espèces enquêtées, soit une proportion de 55 % des achats réalisés en modalité d'acompte. Le prix d'acompte moyen à l'échelle nationale est calculé à 134 €/t.

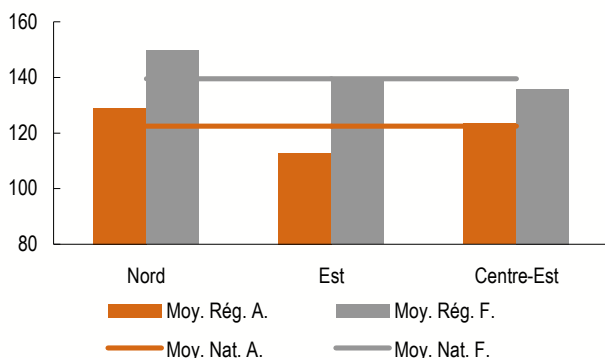
A l'échelle régionale, les prix calculés en achats fermes s'échelonnent de 153 €/t (Centre-Ouest) à 165 €/t (Nord-Est). Dans le regroupement du Centre-Ouest, prix d'acompte et prix fermes sont remarquablement proches (seulement 5 euros de plus en achat ferme).

Blé dur

Le blé dur est l'espèce pour laquelle le recours à l'achat ferme est le plus faible sur ce début de campagne : seulement 22 % des transactions ont été conclues suivant cette modalité. Les prix d'achat ferme du blé dur ont amorcé cette nouvelle campagne très fortement réévalués comparés à leur niveau de fin de campagne : sur la moyenne nationale, le gain atteint +70 euros entre le prix moyen de mi-juin et celui relevé à la mi-juillet. En août, ce prix moyen se maintient presque inchangé à 310 €/t, soit 35 euros de plus qu'il y a un an. Il s'agit d'un nouveau record de prix pour cette espèce, à ce stade de la campagne, depuis le début de cette enquête, soit 2005/06. Le prix d'acompte affiche en revanche une décote de -12 % par rapport au prix offert il y a un an, avec une moyenne nationale qui n'atteint pas 200 €/t.

Orges

Orges mouture : prix payés aux producteurs en €/t

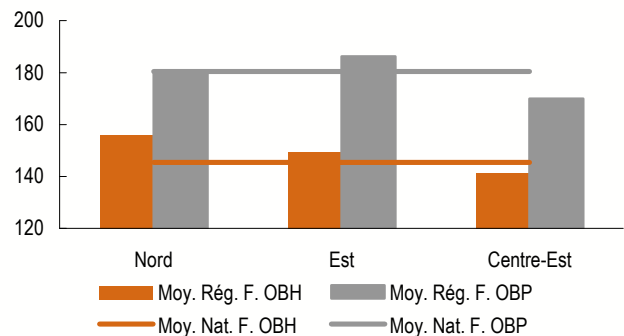


Source : enquête prix payés aux producteurs

La répartition des achats d'orges se fait de façon plutôt équilibrée entre l'acompte et le ferme, avec une légère préférence pour l'acompte en orges fourragères (52 % des transactions) à l'inverse des orges brassicoles (46 % en variété de printemps et 48 % en variété d'hiver). En acompte, par rapport à la situation observée il y a un an, les orges bénéficient de prix réévalués de +9 % (brassicolas d'hiver) à +17 % (brassicolas de printemps). Sur les prix d'achat ferme, le bonus à un an est plus modéré, compris entre + 6 % (orges brassicoles d'hiver) et +10 % (orges fourragères).

Quelle que soit la variété d'orge, les différentiels de prix interrégionaux maximum sont comparables en achat ferme, proches de 15 euros. Les minima sont toujours relevés dans la zone du Centre-Est, alors que les prix les plus attractifs concernent le regroupement du Nord en fourragères et en brassicoles d'hiver et celui de l'Est en brassicoles de printemps.

Orges brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Maïs

Les achats de maïs sur le mois d'août se ventilent de la façon suivante : 19 % d'acompte / 81 % d'achats fermes. Comme pour le blé dur, le prix d'acompte pratiqué sur ce début de campagne, à 114 €/t, est inférieur de 12 % à celui pratiqué il y a un an. Le prix moyen d'achat ferme bénéficie en revanche d'un bonus de 15 euros sur les prix pratiqués il y a un an puisque la tonne de maïs s'échange contre 155 euros. Il est également légèrement plus attractif qu'au début de la campagne 2013/14 (148 €/t relevés en août 2013). Les prix relevés d'une région à l'autre sont toujours très proches.

En €/t	Août 2015		Août 2014	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	114	155	129	140
Avoine	112	135	99	117
Triticale	127	135	115	129

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Avoine et triticale

Les prix de l'avoine et du triticale entament cette nouvelle campagne dans la continuité de la tendance observée depuis le printemps, avec des prix en achat ferme à parité à 135 €/t en août. 54 % des transactions relèvent de l'acompte en avoine et 75 % en triticale.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr -

Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr

V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 2115-3019

Copyright 2014 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.